

des fidèles, qui, vivant dans la simplicité de la Foi, ne savent pas même ce que c'est que la Bulle Unigenitus, on ne leur demande qu'une soumission générale à toutes les décisions de l'Eglise : Mais quand nous trouvons quelqu'une de nos Oisailles, qui, présomant trop de ses lumières, & remplie d'un orgueil le plus dangereux, rejette ou méprise celle dont il s'agit ; si après avoir mis en œuvre tous les moyens de zèle & de charité pour lui persuader l'obéissance, nous ne pouvons l'obtenir, nous lui refusons les Sacremens ; ce qui se fait sans aucune sorte de diffamation, puisqu'il n'y a nul acte de notre part, mais seulement de la leur, & que nous ne leur imputons que ce qu'ils avoient, & dont même ils se glorifient. Du reste, les cas sont très-rare, parce qu'on interprète favorablement tout ce qui le peut être avec raison ; & moi même qui suis, selon l'expression du parti, le plus distingué par l'excès de mon faux zèle, je n'ai fait refuser les Sacremens qu'à cinq ou six personnes depuis 18 ans d'Episcopat, quoique mon Diocèse renferme deux grandes Villes & presque 800 Paroisses.

On ne demande plus à aucun Catholique, s'il est soumis aux décisions du Concile de Trente : Mais supposant qu'il s'élève dans l'Eglise un parti, qui, parlant sans ménagement de cette sainte Assemblée, dise, que ses décisions sont contraires à l'Ecriture & à la Tradition, nous exigerions de ceux qui après de pareils discours tenus publiquement, demanderaient le Viatique, une soumission marquée aux décisions du Concile qu'ils auroient calomnié. Qu'il importe qu'ils fussent savans ou ignorans ; dès que l'entêtement est le même, l'obéissance devient une obligation égale.

Qu'il me soit permis, SIRE, de vous le représenter très-humblement. L'Eglise ne retirera jamais

aucun